
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 8 novembre 2019

Délégation à l'information et à la communication

Contact : service presse

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr



Infection invasive à méningocoque

Décès d'un jeune homme dans le Rhône, les personnes qui ont été en contact rapproché avec lui ont été prises en charge.

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes confirme le décès d'un jeune homme d'une infection invasive à méningocoque (IIM). Ce jeune homme était domicilié à Villeurbanne dans le Rhône et étudiant à l'Université Lyon 1 (Campus de La Doua). L'ARS et le Service de Santé Universitaire ont identifié et contacté les personnes qui ont été en contact rapproché et prolongé avec ce jeune homme afin de leur proposer un traitement préventif.

UNE PROCÉDURE DE PRISE EN CHARGE DES CONTACTS RAPPROCHÉS

Conformément à la procédure en vigueur, les personnes (famille, entourage proche, amis, étudiants de sa promotion) **ayant été en contact direct, rapproché à moins d'un mètre et prolongé** avec ce jeune homme ont été identifiées et contactées afin qu'elles puissent bénéficier d'un traitement préventif. Celui-ci leur a été prescrit par leur médecin traitant ou par le médecin du Service de Santé Universitaire.

À PROPOS DE CETTE MALADIE

Le méningocoque est un germe fragile qui **ne survit pas dans le milieu extérieur**.

L'infection à méningocoque est une maladie qui est **rare en France** mais qui peut être grave. Il existe plusieurs sérogroupes (A, B, C, Y, W135...).

Elle se transmet directement d'une personne à une autre à partir de ces sécrétions (postillons, toux, etc.). L'incubation varie de 3 à 10 jours en moyenne. Elle touche essentiellement les enfants et les adolescents et survient, le plus souvent, du début de l'hiver et au printemps.

L'infection à méningocoque se manifeste principalement par de la fièvre élevée, des maux de tête, souvent accompagnés de vomissements. Parfois des tâches rouges ou violacées (purpura) peuvent apparaître sur le corps.

Bien que le risque de transmission soit faible, il justifie la mise en œuvre d'un traitement préventif pour les personnes en contact proche, étroit, complété par une vaccination selon le séro groupe de la bactérie et le statut vaccinal de la personne.